## BLIDA : RELOGEMENT DES HABITANTS DES BIDONVILLES DE SIDI-ABDELKADER

# Bonheur des uns et mécontentement des autres

***Les habitants des bidonvilles de Sidi-Abdelkader à Blida, au nombre de 169 familles, ont été relogés, jeudi dernier, à la cité Hassaïnia dans la commune de Bouinan, à 20 km à l'est du chef-lieu de la wilaya.***

L'opération de déménagement des citoyens et démolition de leurs habitations a été entamée à partir de 6 h du matin pour se terminer tard dans la soirée.

270 logements entre F3 et F2 ont été réservés au relogement de ces citoyens venus pour la plupart des wilayas de Médéa, Aïn-Defla et Tissemsilt qui ont fui, au début des années 1990, les affres du terrorisme. Pour Mohamed Taleb, secrétaire général de la wilaya de Blida, «cette opération n'a pas été chose aisée, parce qu'il fallait enquêter minutieusement sur le fait de ne pas avoir bénéficié de logements pour ces citoyens dans leurs wilayas respectives». Ainsi, nous avons appris que 12 familles ont été exclues en dernière minute de la liste des bénéficiaires.

Le wali de Blida, qui était à pied d'œuvre depuis le début de l'opération, a donné le départ à 7 h 30 aux premiers convois chargés du transport des meubles de ces citoyens. Des bus de l'Entreprise de transport urbain de Blida (Etub) ont été réservés pour le transport alors que les femmes exprimaient leur bonheur par des youyous. Toutefois, les non-bénéficiaires n'y ont pas été avec le dos de la cuillère avec le wali pour exprimer leur mécontentement. «Nous sommes des citoyens algériens et nous avons droit à un logement», criaient à tue-tête les mécontents. Il aura fallu l'intervention des éléments de la gendarmerie pour mettre un terme à une manifestation qui a failli dégénérer.

Toutefois, les habitants de Blida ont été soulagés après la démolition de ces habitations, tant elles constituaient un véritable ghetto d'où provenaient tous les fléaux qui les menaçaient à longueur d'année. Il convient de noter que d'autres opérations similaires sont prévues pour les mois à venir, notamment pour les bidonvilles de la cité Driouèche, apprend-on auprès du wali de Blida.

**M. B.**

## SKIKDA

# Six bus de l'Etus pour Larbi-Ben-M'hidi le 10 septembre

***La station balnéaire de Larbi-Ben-M'hidi sera desservie par six bus VanHool à compter du 10 septembre.***

C'est la décision prise lors de la réunion ayant regroupé, la semaine passée à l'hôtel de ville, le P/APC de Skikda, le directeur de wilaya des transports et le DG de l'Etus. Son exécution reste conditionnée par le nouvel arrivage de 10 bus prévu incessamment.

Dans le cas d'un retard dans la livraison, l'engagement serait maintenu exclusivement au profit des écoliers, à raison de deux navettes par jour, matin et soir. Distante de près de 13 km du chef-lieu de wilaya, l'ex-Jeanne-d'Arc continue de souffrir des aléas du transport et du diktat du privé. Situation accentuée par l'absence criante du contrôle par les instances compétentes. Les maintes réclamations des habitants et du mouvement associatif de cette région n'ont pas encore porté leurs fruits.

Les réticences de desservir Larbi-Ben-M'hidi demeurent liées à l'état de la route vers Skikda. Considéré comme étant l'un des plus dangereux de la wilaya du fait de la forte circulation et de son étroitesse, le tronçon a vu sa dégradation aggravée par les travaux de pose de canalisations par l'entreprise italienne Condotte SPA.

Promesse été donnée pour que cette entreprise, chargée du projet de réalisation d'une canalisation reliant la station de dessalement d'eau de mer de la zone industrielle de Skikda à la région d'El-Harrouche, entame une remise en l'état initial des lieux des travaux.

Bonne nouvelle aussi, une étude de dédoublement de la voie de Hamrouche-Hamoudi jusqu'à Larbi-Ben-M'hidi a été finalisée. La distance concernée par les travaux est de près de 8 km. Actuellement, on attend l'aval du ministère de tutelle et l'inscription de l'opération au titre du programme sectoriel pour que le projet, estimé à 70 milliards de cts, soit attribué conformément à la réglementation en vigueur.

Opportunément, ce projet permettra aux 6 bus VanHool de grand gabarit de circuler aisément, et ce, bien que sa livraison soit antérieure à la desserte. Gageons que le trajet Skikda-Larbi Ben M'hidi qui sera desservi par les six bus de l'Etus sera effectif au plus tard à partir de la rentrée scolaire prévue pour le 13 septembre. Et que cette fois-ci la promesse soit concrétisée. La desserte prévue des quatre bus restants du nouvel arrivage n'a pas encore été identifiée. Quoique la rocade de Houari-Boumediène soit la destination la plus retenue.

Pour rappel également, au total, ce sont 30 bus qui seront attribués à l'Etus dans le cadre du programme présidentiel. Initialement, ce sont 4 cités, à savoir 20-Août-55, Zeramna, 500-Logements et le nouvel hôpital, qui ont été desservies par 18 bus parmi les 20 accordés, les 2 restants étant toujours en réserve.

**Zaid Zoheir**

## HABITAT PRÉCAIRE DANS LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

# Les habitants de Draâ-El-Mizan dans un total désarroi !

***Après plusieurs requêtes adressées aux autorités locales et de wilaya, les habitants des quatre cités coloniales de Draâ-El-Mizan (dans les villages de Tazrout, Boufhaima, Maâmar et cité Indépendance au chef-lieu) ne voient rien venir, en dépit des promesses et garanties qui leur ont été données quant à la résolution de leur épineux problème.***

Les cinq cents ménages, regroupant les quatre cités, vivent dans des situations dramatiques depuis belle lurette. Une lueur d'espoir est venue réchauffer les cœurs de ces gens vivant dans la précarité lorsque le président de la République a initié le plan national du RHP (Résorption de l'habitat précaire) ; toutefois, cette confuse situation perdure et devient plus complexe après la revue à la baisse du quota attribué à la commune de Draâ-El-Mizan. Pourtant, un total de cinq cents ménages a été recensé par les autorités de la commune et de la wilaya dans le cadre du programme de 2003. Dans une requête adressée au wali de Tizi-Ouzou ainsi qu'aux autorités concernées, le collectif des cités dites coloniales refusent d'être associé au social locatif, eux qui sont dans la précarité.

En outre, ces citoyens ne comprennent pas pourquoi leur commune ne s'est vue attribuer que cent logements, alors qu'un recensement montrant que cinq cents ménages sont dans un grand besoin a été fait par les autorités locales puis confirmé par la CNL, suivi même par le choix et l'étude des terrains appropriés. De ce fait, les représentants de ces habitants demandent plus d'éclaircissements sur les réelles causes du retard quant à l'exécution du projet et la transformation de cinq cents logements RHP de 2003 en cent logements sociaux en 2008. Ils demandent aussi à ne pas associer le social à la précarité et rester dans l'objectif d'éradiquer l'habitat précaire. D'autant plus que la commune recèle un foncier énorme (terrains communaux, domaniaux et forestiers).

Ils suggèrent qu'on leur délivre des permis de construire et des aides financières pour pouvoir réaliser eux-mêmes leurs habitations sous le suivi des services concernés de la municipalité. Enfin, ils comptent sur le wali, première autorité de la wilaya, pour intervenir dans le but de rendre espoir à de nombreuses familles démunies.

**Slimane S.**

### Les citoyens du village Tadert à Azazga nous écrivent

La fermeture de la daïra d'Azazga et de la RN12 par des citoyens du village Tadert, comme nous l'avions rapporté dans une de nos précédentes éditions, a fait réagir un autre groupe de citoyens du lieudit Tazaghart, relevant du même village, dans la commune d'Azazga.

Des citoyens qui insistent pour dire qu'ils ne sont pas impliqués dans ces deux actions, qui ont bel et bien eu lieu et ont induit la fermeture de la salle des fêtes sujette à controverse.

## BOUZEGUÈNE

# Inauguration d'une liaison intercommunale

***Le réseau routier de la daïra de Bouzeguène s'enrichit d'un nouveau tronçon routier de 8 km en béton bitumineux d'un montant de 16 milliards de centimes réalisé dans le cadre du programme de développement sectoriel.***

Il relie le chef-lieu de Bouzeguène (CW251) avec le CW 09 (Bouhir RN 71), offrant divers avantages dans la mesure où il permet de relier Bouzeguène à Tizi-Ouzou en une heure, soit un gain de temps de 30 mn par rapport à Azazga tout en évitant aux passagers le spectre des éboulements et des chutes de pierres dans la région d'Ifigha.

Autre avantage de taille de ce tronçon, la sécurité qu'il offrira pendant les périodes d'enneigement sur cette liaison à basse altitude sachant les expériences passées de voyageurs bloqués ou obligés de faire des kilomètres à pied pour rallier leurs villages sur l'ancien réseau en altitude.

Vœu pieu de toutes les APC précédentes au regard de son importance stratégique, le projet n'a vu son inscription qu'en 2007. La visite du ministre de tutelle dans la région, venu inaugurer le pont de Bouhir relancé par le P/APC de l'époque, a définitivement scellé le destin de ce projet qui a été inauguré mardi par les autorités locales en présence de la DTP de Tizi-Ouzou.

Il convient cependant de signaler que le gué réalisé sur le lit de l'oued en lieu et place d'un ouvrage plus fiable présente l'inconvénient d'être submergé par les eaux en crue durant les intempéries comme ce fut le cas l'hiver dernier.

**S. Hammoum**

## BATNA

# Ould-Abbès rencontre les parents des victimes de l'attentat de Boumerdès

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, Dr Djamel Ould-Abbès, a effectué une visite de travail pour rencontrer les familles des victimes du terrorisme, touchées par l'attentat qui a visé l'Ecole nationale de la gendarmerie dans la wilaya de Boumerdès le 19 août dernier. Le ministre a rencontré au siège de la wilaya de Batna en présence des walis de Batna et M'sila et des autorités civiles et militaires de la wilaya les parents des victimes, 13 de Batna, 5 de M'sila et 3 de Souk-Ahras. Il faut noter que Batna a payé le prix fort lors de cette attentat, treize mort dont une jeune fille, Djouallah Faïza de N'gaous, deux autres non identifiés encore et cinq blessés.

Après avoir lu le message du président de la République aux parents des victimes et présenter les condoléances du président et ses condoléances aux parents, il leur a assuré le soutien de l'Etat dans ces moments de douleur surtout que toutes les victimes étaient des universitaires dont l'âge varie entre 21 et 23 ans.

M. Ould-Abbès est venu avec un premier soutien d'urgence aux 21 familles. Ramadhan et rentrée scolaire obligent, celui-ci a instruit les DAS d'effectuer les démarches administratives pour les dossiers de prise en charge sociale. Il a promis qu'en moins d'un mois les parents auront une paie ou un capital décès. Parmi les victimes de cette barbarie on compte un nombre de 15 victimes de Batna, 10 de Tlemcen, 5 de M'sila, 5 autres de Béchar, 3 de Souk Ahras... 80 entre morts et blessés dont 3 filles de Batna, Ténès et Béchar.

**H. M.**

## AFFAIRE D'ESCROQUERIE À GUELMA

# 22 ans de prison et 5 milliards de cts d'amende requis

Une peine de prison de 22 ans assortie de 5 milliards de centimes représentant la valeur de 28 chèques sans provision a été prononcée en fin de semaine écoulée par le tribunal criminel de la cour de Guelma, contre l'accusé D. M. Y., 48 ans, originaire de la ville de Annaba, qualifié d'homme d'affaires «escroc».

Pour rappel, ce dernier qui était en fuite en Tunisie, avait donné 28 chèques sans provision à des sociétés algériennes et étrangères, dont une saoudienne Simaco qui vendent des médicaments et autres produits pharmaceutiques. Cette transaction devait par la suite connaître des hauts et des bas à la suite de la fuite de ce pseudo-homme d'affaires algérien, qui a été placé initialement sous contrôle judiciaire juste après son arrestation.

Le réquisitoire du ministère public, jugé très lourd, provoque un choc dans la salle, qui a relevé l'absence des représentants de la société concernée et l'implication directe de l'accusé (D. M. Y.) dans cette affaire d'émission de 28 chèques sans provision, d'abus de confiance et d'escroquerie envers des sociétés algériennes et étrangères. Une peine de 22 ans de prison assortie d'une amende de 5 milliards de centimes a été requise contre D. M. Y. !